

PROJET DE LOI « 4D »

ANNEXE du bilan de la 1ère consultation – Tableau détaillé des propositions

Au 26 novembre 2020

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
COMPETENCES ENVIRONNEMENTALES	Accompagnement technique	1	Donner un avis technique adapté sur les solutions envisagées pour la mise en œuvre des services publics environnementaux			Etat / Pays			idem	
	Adaptations des textes	2	Adapter les dispositifs législatifs relatifs à la mise en œuvre de l'assainissement, de l'eau potable ou encore des déchets, surtout dans les îles éloignées (ex : fontaines publiques dans vallées enclavées ; solutions techniques d'assainissement en fonction du sol ; etc).			Etat / Pays			Prise en compte des spécificités des îles (ex dans les Tuamotu Gambier) et du caractère parfois disproportionné des investissements nécessaires	
	Délais	3	Modifier l'échéance de 2024 qui n'est pas réalisable, en parallèle des deux premières propositions			Etat			idem	
	Impact financier	4	Réaliser un audit financier sur l'exercice des compétences environnementales			Etat				
COMPETENCES DELEGUEES DU CM	Vente de gré à gré	5	Augmenter le seuil de la vente de gré à gré	CGCT		Etat				
	Frais de missions	6	Permettre au conseil municipal de fixer les frais de mission des élus et des agents communaux, en Polynésie et hors Polynésie avec des tranches tenant compte de la capacité financière de la commune							
DEMATERIALISATION	Fracture numérique	7	Rendre accessible la dématérialisation des procédures pour tous et dans toutes les îles en leur attribuant une valeur authentique			Etat / Pays				Lutter contre la fracture numérique. Simplification des mesures pour tous les citoyens
	Formation	8	Former les élus et les agents à l'utilisation des outils numériques			CGF / SPCPF	Mise en œuvre efficiente des politiques publiques			
	Procédure comptable	9	Dématérialiser l'envoi des mandats financiers au Trésor (ex : par mail)			Etat			Prise en compte des délais de traitement liés à l'envoi des originaux lorsque les vols entre Tahiti et l'île	Digitalisation des processus et de raccourcir les délais de paiement auprès des prestataires

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
									concernée ne sont pas fréquents	
ETAT CIVIL	Formation	10	Former les élus et les agents à l'état civil			CGF / SPCPF				
	Mariage	11	Célébrer les mariages dans d'autres lieux qu'à la salle dédiée au sein de la mairie ou de la mairie annexe			Etat				
		12	Retirer le critère de résidence pour pouvoir célébrer les mariages des étrangers			Etat				
EXPERIMENTATIONS	Urbanisme	13	Délivrer les permis de construire			Pays				
	Patrimoine foncier	14	Affecter l'ensemble des terres domaniales du Pays à la commune.			Pays				
	Marchés publics	15	Créer une centrale d'achat communale			communes				
	Urbanisme	16	Créer des quartiers historiques et des zones piétonnes			Pays				
	Activité économique	17	Autoriser l'élevage de tortues de mer dans les Tuamotu Gambier pour leur consommation			Pays				
	Secteur primaire	18	Mettre en place des projets agricoles communaux			Pays				
	Ressources marines	19	Permettre la création de pépinières de corail communales							
FINANCES	Modalités de paiement	20	Diversifier les modalités de paiement (ex : carte bancaire, virement...) et assouplir les délais de paiement (ex : au bout de 2 mois les usagers doivent se déplacer au Trésor).			Etat				
	FIP	21	Augmenter la participation de l'Etat, à hauteur de celle du Pays			Etat	Mise en œuvre efficiente des politiques publiques			
	Guichet unique	22	Créer un guichet unique pour toutes les demandes de financement adressées à l'Etat ou au Pays			Etat / Pays				Simplification de l'élaboration et du traitement des demandes grâce à un seul interlocuteur
		23	Demander le même type de pièces justificatives dans les demandes de financement			Etat / Pays				Harmonisation et gain de temps pour les financeurs et les demandeurs
		24	Mutualiser les pièces déjà demandées aux communes afin que ces dernières n'aient pas à les refournir plusieurs fois			Etat / Pays				Harmonisation et gain de temps pour les financeurs et les demandeurs
	Subventions et dotations	25	Prise en compte du fret dans les demandes de subvention OU créer des exonérations pour certaines catégories de biens (les denrées alimentaires des restaurations scolaires ; une partie des matériels de			Pays OU Etat				

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
			construction comme pour les personnes privées)							
		26	Prendre en compte la valeur toutes taxes comprises des projets dans les demandes de financement à l'Etat, comme pour les demandes de financement faites au Pays via la DDC.			Etat				
		27	Transformer la DETR en dotation non affectée			Etat				
		28	Faire correspondre le paiement des tranches à l'avancement des travaux			Etat / Pays				
	Régie	29	Simplifier la remise des recettes en numéraire pour les régies siuées dans les atolls où il n'y a pas la poste (ex : à Hereheretue, le comptable est obligé de se déplacer sur Tahiti pendant 1 mois en raison des rotations du bateau).							
FISCALITE	Réflexion	30	Travailler sur la fiscalité communale			Pays				
	Mise à jour	31	Mettre à jour les taxes déjà appliquées dans les communes			Pays				
	Amendes	32	Permettre aux communes la perception des recettes des amendes collectées sur leurs territoires respectifs			Etat / Pays				
	Taxes	33	Prévoir que la commune perçoive une part des recettes liées à la fiscalité de l'activité économique présente sur son territoire (ex : EDT siège social à Faa'a alors que son activité se situe dans plusieurs communes).			Pays				
		34	Ne plus faire de distinction entre le siège social des sociétés et leur lieu d'exploitation pour la perception des taxes afférentes.							
FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE	Attractivité	35	Rendre la FPC attractive (régime indemnitaire, télétravail, ...)		ordonnance	Etat				
	Compétence	36	Transférer la compétence de la fonction publique communale à la Polynésie française		Loi organique	Etat / Pays				
	Emplois occasionnels	37	Retirer de la cotisation communale au CGF la part des agents recrutés en emploi occasionnel.							
JURIDIQUE	Accès au droit	38	Donner plus d'informations à la population sur leurs droits en matière foncier, droit civil général et procédures diverses			Etat / Pays				
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	Lieu de séance de l'organe délibérant	39	Permettre la tenue de la séance de l'organe délibérant en tout lieu, sous réserve de respecter des conditions	Article L 2121-7 du CGCT		Etat				Maintien de l'assouplissement mis en place pendant l'état d'urgence sanitaire

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
			d'accessibilité au publique, de laïcité et de sécurité.							
		40	Créer une exception de la tenue de la séance de l'organe délibérant d'une commune en dehors de son territoire pour les communes associées situées sur plusieurs îles et remplissant les conditions suivantes : - Débits de connexion insuffisants pour assurer une séance en visioconférence - Pas de liaisons aériennes entre les communes associées ou les obligeant à passer par d'autres îles, entraînant ainsi des dépenses conséquentes pour le budget communal (exemple de Fakahina qui, pour se rendre par Fangatau, doit passer par Tahiti).	Article L 2121-7 du CGCT		Etat				
	Visioconférence des organes délibérants et des commissions	41	Maintenir la disposition mise en place pendant l'état d'urgence sanitaire permettant la tenue de la séance de l'organe délibérant ou de la commission en visioconférence	CGCT		Etat				Maintien de l'assouplissement mis en place pendant l'état d'urgence sanitaire
RELATIONS LES INSTITUTIONS	CGCT	42	Avoir un code des communes spécifique à la Polynésie française			Etat			Prise en compte des spécificités locales	Simplifier la lecture du droit applicable
	Clause générale de compétence	43	Donner une clause générale de compétences aux communes polynésiennes			Etat / Pays	Reconnaissance du rôle de proximité de la commune		Prise en compte des spécificités locales	
	Partage de compétences	44	Baser une autorisation administrative sur l'avis conforme du Maire. Ex : licence de débit de boissons ; concession maritime ; permis de construire ; extraction de sable/souche de corail...			Pays	Prise en compte de la connaissance des spécificités locales			
		45	Contractualiser l'exercice de certaines compétences, au cas par cas, entre les communes et le Pays ET entre les communes et l'Etat			Etat / Pays				
	Intercommunalité	46	Piloter et accompagner les communes dans la création d'intercommunalités			Etat				
	Proximité avec l'Etat	47	Augmenter la présence des représentants de l'Etat dans les archipels éloignés par des déplacements plus fréquents, plus longs ou par la mise en place d'une antenne permanente dans l'archipel			Etat		Mise en œuvre efficiente des politiques publiques		Amélioration des relations. Ex de Tahuata où le représentant ne vient que la durée de l'escale de l'Aranui (soit 3 à 4h).

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
	Rôle du représentant de l'Etat	48	Faire porter les dossiers des demandes de financement auprès des commissions ad hoc par le chef de la subdivision			Etat		Eviter que les élus se déplacent sur Tahiti pour ceux des îles éloignées		
		49	Donner plus de conseils (notamment juridiques)			Etat				
	Proximité avec le Pays	50	Augmenter la présence des représentants du Pays dans les archipels éloignés par des déplacements plus fréquents, plus longs ou anticipés			Pays		Mise en œuvre efficiente des politiques publiques		Amélioration des relations. Ex de Tahuata où le représentant ne vient que la durée de l'escale de l'Aranui (soit 3 à 4h).
	Compétences des représentants du Pays	51	Donner plus de pouvoirs aux « Tavana Hau »			Pays		Mise en œuvre efficiente des politiques publiques		Réduction des délais de traitement des projets ou des demandes
	Mutualisation des moyens	52	Créer une cité administrative commune, une « maison de proximité » de l'Etat, du Pays et des autres services de proximité (CPS, OPH, CCISM).			Etat / Pays		Mise en œuvre efficiente des politiques publiques		Simplification des démarches pour les administrés
	Donner les moyens aux services déconcentrés	53	Doter les services déconcentrés du Pays de moyens (financiers, humains, matériels) pour ne pas que la commune ait à se substituer à l'exercice des compétences concernées			Pays				
	Découpage des circonscriptions du Pays et de l'Etat	54	Scinder les circonscriptions : - des Tuamotu-Gambier : une pour les Tuamotu de l'Est et une pour les Tuamotu de l'Ouest - des Marquises : une pour les Marquises Nord et une pour les Marquises Sud			Etat / Pays				
	Lien avec le Haut-commissaire	55	Donner plus de pouvoirs au Haut-commissaire			Etat				
	Lien avec les représentants du Pays	56	Donner plus de pouvoirs aux représentants du Pays dans les archipels (Tavana Hau)							
SECURITE PUBLIQUE	Coordination et coopération	57	Améliorer la coordination des acteurs de la sécurité publique en cas : - de déclenchement d'un plan communal de sauvegarde (PCS) - d'intervention dans les îles (réduire les délais de prise de décision des gendarmeries présentes sur place) - de mise en œuvre de projets (ex : groupes opérationnels - GPO).			Etat / Pays		Plus grande liberté d'intervention des services déconcentrés de l'Etat dans les archipels éloignés (gendarmerie, armée)		

PROPOSITIONS				Type de disposition		ACTEUR COMPETENT	ENJEUX			
Thématique	Sujet	N°	Description de la proposition	Législative	Autre		DECENTRALISATION	DECONCENTRATION	DIFFERENCIATION	DECOMPLEXIFICATION
	Saisine des biens	58	Permettre aux agents de police judiciaire administrative de saisir les biens			Etat				
	Police du littoral	59	Augmenter la zone des 300 mètres à 500 mètres	CGCT		Etat				
	Evacuation sanitaire des personnes internées d'office	60	Assurer l'accompagnement des malades psychiatriques de la commune de résidence dans les archipels éloignés jusqu'à l'hôpital psychiatrique à Tahiti			Etat / Pays			Donner une suite à la fiche action proposée dans les plans de convergence (accords de Papeete)	
	Voiliers	61	Réglementer les mouillages des voiliers pour éviter qu'ils s'amarrent n'importe où (enjeux environnementaux et de sécurité)			Pays				
SOCIAL	Service social communal	62	Permettre de créer des services sociaux communaux	CGCT (CCAS ok)	Loi du Pays	Pays				
		63	Bénéficier d'une aide financière de l'Etat au service social communal pendant les périodes de crise sanitaire ou de calamité naturelle			Etat				
STATUT DE L'ELU		64	Ne pas soumettre à cotisation sociale les indemnités perçues par les élus car ces derniers perçoivent une indemnité au titre du CGCT qui est considéré comme un salaire en PF (« fiche de paie » pour l'indemnité). Or ce n'est pas le principe de la gratuité des missions des élus.			Pays				
URBANISME	Permis de construire	65	Avoir la possibilité de délivrer des permis de construire			Pays				
	Plan de Prévention des Risques Naturels / PGA / PGEM	66	Prendre en compte les spécificités de la commune dans la définition et la révision des documents d'urbanismes en collaboration avec la commune En particulier, simplifier la révision du PPRN et la réviser régulièrement			Pays				Réduction des délais de traitement pour ne plus bloquer les constructions des administrés
	DUP	67	Formation sur la procédure			CGF/SPCPF				
		68	Diminuer l'exigence de l'unanimité pour l'intervention des collectivités sur la voirie privée (pour les opérations AEP, assainissement, eau pluvial)			Etat / Pays				Simplification des interventions des collectivités
	Intervention sur les lieux de cultes	69	Pouvoir participer à la reconstruction/rénovation des maisons d'habitation ou de réunion des institutions religieuses car les communes les utilisent souvent (en cas de catastrophe naturelle, pandémie, etc).							
	ANRU	70	Pouvoir bénéficier des financements de l'ANRU							
